

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION - ESI

MRI

L'article R.4227-28 du code du travail impose à l'employeur de « prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

L'article R.4227-29 identifie les extincteurs comme moyens de 1er secours obligatoires.

L'article R.4227-39 impose une formation de l'ensemble du personnel. Il précise que la consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices, qui ont lieu au moins tous les 6 mois.

Présentiel - Synchron



Public Visé

Personnel désigné par l'entreprise pour devenir ESI.



Pré Requis

Avoir été formé en EPI il y a moins de 5 ans (fournir preuve)
Être âgé d'au moins 18 ans
Savoir lire, écrire et parler français
Ne pas avoir de contre-indication au port de charges légères

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maintenir et approfondir ses connaissances sur le fonctionnement du feu et sa propagation
Être capable d'analyser une situation d'un départ de feu
Être capable d'appliquer les étapes d'une intervention
Mettre en œuvre une tentative d'extinction et éteindre un incendie en croissance avec des extincteurs, des RIA et tous les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'entreprise
Isoler les risques et prévenir les secours

Parcours pédagogique

Formation et évaluation théorique en salle :

- La réglementation
- La prévention
- La théorie du feu
- Les classes de feu
- Mode de propagation
- Les causes
- Les moyens d'extinction
- Les agents extincteur
- Les installations fixes d'extinction automatique
- Les dangers des fumées, conduite à tenir
- Notion d'explosimétrie
- Les appareils respiratoires isolants
- Notion d'évacuation

Formation et évaluation pratique sur zone d'évolution :

- Reconnaissances des moyens disponibles sur le site (extincteurs, RIA, lances, dévidoirs, tuyaux, trappes de désenfumage, poteaux incendie...)
- Coordination des ESI lors des interventions réalisées sous forme de divers scénarios
- Mise en œuvre des moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement sur générateur de flamme à gaz ou autres suivant des scénarios prédéfinis (RIA, lances, dévidoirs, tuyaux, trappes de désenfumage, poteaux incendie...)

Méthodes pédagogiques

Articulé autour de plusieurs méthodes, expositive, démonstrative, interrogative, active et expérientielle en salle en interactivité avec le groupe associant des exercices pratiques en situation

Moyens pédagogiques

Diaporama, une salle de formation équipée de tables, chaises, tableau blanc, les EPI adaptés à l'entreprise, l'accès au site pour réaliser les exercices pratiques, un générateur de flammes au gaz et les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement (RIA, lance, dévidoirs, tuyaux, trappes de désenfumage, poteaux incendie, etc...) ainsi qu'un support pédagogique stagiaire par participant

Modalités de suivi

Modalités et délais d'accès : nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation en groupe et en présentiel, qui peut être organisée en intra sur le site de votre choix, nous contacter.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs certifiés et expérimentés dans la prévention et la lutte contre l'incendie.



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation théorique sous forme de QCM et évaluation pratique en continu notée par le formateur.

Moyens à mettre en oeuvre

Une salle de formation équipée de tables, chaises et tableau blanc. Une zone d'évolution permettant d'utiliser les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement (RIA, lance, dévidoirs, tuyaux, trappes de désenfumage, poteaux incendie, etc...), zone permettant d'utiliser le générateur de flamme au gaz (en extérieur de préférence), équipements de protection individuelle (chaussures, gants)

Modalités d'accessibilité handicap

Nos référents handicap sont à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour De 2 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Marion BILLET
Responsable grands comptes

Tél. : 0671355609
Mail : marion.b@reseau-ocafor.com